

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt, le 25 août à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15  
Nombre de présents : 15

**Etaient présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, BRAGANTI Karine, CARAT Corinne, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

**Absents excusés** :

**Date de la convocation** : 07 août 2020

**Secrétaire de séance** : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

**Objet de la délibération** : Décision modificative n°1 – Annulation partielle d'un titre de 2019

Marcel GAS, adjoint aux finances, informe le conseil de la nécessité de procéder à des rectifications des crédits inscrits au budget primitif pour prendre en compte l'annulation partielle d'un titre de 2019.

Il propose la modification suivante:

Section de Fonctionnement - Dépenses

Chapitre	Article	Désignation	Baisse des crédits	Hausse des crédits
22	22	Dépenses imprévues	500,00	
67	673	Titres annulés s/ exercices antérieurs		500,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la décision modificative, à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 25 août 2020

**Le Maire,**  
Serge MERCIER

